

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 7^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 2 juillet 2019, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière et

Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie sont aussi présents.

PÉRIODE DE SILENCE

No-111-02-07-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 4 juin 2019;
- Adoption des comptes;
- Avis de motion et dépôt d'un règlement concernant une modification aux heures de séances régulières du conseil municipal;
- Adoption du rapport du Comité Bellefeuille du 18 juin 2019;
- Comité Bellefeuille – Entente de service 2019-2021 pour le G.F.C.A.;
- Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
- Résolution autorisant l'achat d'un défibrillateur;
- Madame Ghislaine St-Pierre – Achat d'un terrain appartenant à la municipalité;
- Dépôt de deux correspondances de la MMQ;
- Dépôt d'une correspondance de la MAMH;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

- Demande du ministère des Transports – Passage pour piétons;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Suivi des travaux;
 - Réfection du pont P-00170A;
 - Décharge situé au 573, rue Centrale – Demande du résident;
- Adjudication du contrat 2019-04 concernant le rechargement du chemin des Pionniers (petit) et de la réparation de la panse de bœuf du chemin des Pionniers;
- Asphaltage de la cour du Centre communautaire et d'un tronçon du chemin des Sables;

HYGIÈNE DU MILIEU:

- Retour sur la réparation de l'égout de l'avenue Principale;
- Résolution autorisant la caractérisation du réseau d'égout existant;

LOISIRS:

- Dépôt d'une correspondance de la MRC d'Abitibi-Ouest;

URBANISME:

PAROLE AU MAIRE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-112-02-07-19

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 4 juin 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-113-02-07-19

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 23,226.86 \$ pour le mois de juin 2019 ainsi que les salaires pour la période de juin 2019 pour un montant de 8,787.02 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement concernant une modification aux heures de séances régulières du conseil municipal:

L'avis de motion ainsi que le dépôt d'un projet de règlement concernant le règlement portant sur une modification aux heures de séances régulières du conseil municipal, est déposé par Madame Angèle Auger.

No-114-02-07-19

Adoption du rapport du Comité Bellefeuille du 18 juin 2019:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'adopter le rapport du Comité Bellefeuille de la réunion du 18 juin 2019.

Adopté

No-115-02-07-19

Comité Bellefeuille – Entente de service 2019-2021 pour le G.F.C.A.:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, que la municipalité d'Authier, déléguée et sur recommandation du Comité Bellefeuille, accepte l'entente de services 2019-2021 avec le Groupement Forestier Coopératif d'Abitibi, pour la période de deux ans (1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021) et que Monsieur Daniel Favreau président ainsi que Monsieur Marcel Cloutier vice-président, sont autorisés à signer l'entente.

Adopté

No-116-02-07-19

Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts:

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé "Programme d'aménagement durable des forêts";

ATTENDU QUE le Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est "Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille";

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Angèle Auger, appuyée par Monsieur Ghislain Désaulniers, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

No-117-02-07-19

Résolution autorisant l'achat d'un défibrillateur:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, de procéder à l'achat d'un défibrillateur pour la municipalité d'Authier au montant total de 1,884.47 \$.

Adopté

No-118-02-07-19

Madame Ghislaine St-Pierre – Achat d'un terrain appartenant à la municipalité:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser la vente du lot 4 730 823 à Madame Ghislaine St-Pierre et Monsieur Richard Larose au montant de 3.00 \$/mètre carré, soit pour un montant de 486.00 \$. Il est à noter que tous les frais reliés à la vente dudit lot sont à la charge de Madame St-Pierre et Monsieur Larose. Monsieur Marcel Cloutier, maire et Madame Rachel Barbe, directrice générale, sont mandatés pour signer les documents requis à la vente dudit terrain.

Adopté

Dépôt de deux correspondances de la MMQ:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Mutuelle des municipalités du Québec. Dans une il y est mention qu'une erreur s'est glissée dans le calcul de la ristourne et que le montant va être rectifié. Dans l'autre, il y est mention de l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

Dépôt d'une correspondance de la MAMH:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il y est mention que le gouvernement du Québec a approuvé les modalités de la TECQ 2019-2023.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-119-02-07-19

Demande au ministère des Transports – Passage pour piétons:

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier constate que plusieurs piétons et enfants doivent traverser l'avenue Principale (route 111) pour se rendre au parc d'enfant Marie-Michelle et au parc du

Centenaire et qu'il n'y a aucun endroit indiqué pour le faire de façon sécuritaire;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier veut prioritairement assurer la sécurité de ses enfants et des piétons sur son territoire;

ATTENDU QUE l'avenue Principale (route 111) est de juridiction provinciale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, de demander au ministère des Transports la possibilité d'instaurer un passage piétonnier qui traversera l'avenue Principale du nord au sud vis-à-vis des parcs afin d'assurer la sécurité des usagers;

ET d'autoriser la municipalité d'Authier à procéder à l'achat ainsi qu'à l'installation de panneau indicateur du passage piétonnier et de sensibiliser les utilisateurs de la route à la sécurité des piétons et des enfants.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi des travaux:

No-120-02-07-19

Réfection du pont P-00170A:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser un montant de 2,000.00 \$ incluant le bois et les accessoires pour la réfection du pont P-00170A.

Adopté

Décharge située au 573, rue Centrale – Demande du résident:

Une lettre sera envoyée aux résidents, leur expliquant l'état de la situation.

No-121-02-07-19

Adjudication du contrat 2019-04 concernant le rechargement du chemin des Pionniers (petit) et de la réparation de la panse de bœuf du chemin des Pionniers:

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour le rechargement du chemin des Pionniers (petit) et de la réparation de la panse de bœuf du chemin des Pionniers, l'ouverture s'est déroulée le mercredi 26 juin 2019 à 11h00 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Véronique Hince, résidente d'Authier. Les offres sont les suivantes :

Proulx et Genesse Inc.

Chemin des Pionniers (petit)

- Préparation de la surface granulaire	550.00 \$
- Travaux de rechargement MG-20	35 982.50
- Préparation avant pont	745.00
- Circulation – signalisation	1 710.00

Chemin des Pionniers

- Excavation	2 160.00
- Membrane géotextile	675.00
- Granulat concassé MG-20	8 169.00
- Circulation – signalisation	800.00

Sous-total: 50 791.50\$

TPS 5%	2 529.58
TVQ 9,975%:	5 066.45
Total:	58 397.53 \$

Excavation Éric Lavoie	Pas disponible
Gabriel Aubé	Pas disponible
Travaux mécanisés Marcel Moreau	Pas disponible

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer ledit contrat concernant le rechargement du chemin des Pionniers (petit) et de la réparation de la panse de bœuf du chemin des Pionniers, à l'entreprise Proulx & Genesse Inc. au montant de \$58,397.53. Il est à noter que Monsieur Ghislain Desaulniers s'abstient de tous commentaires et de toutes décisions concernant l'octroi de contrat, car il est l'employé d'un des quatre soumissionnaires.

Adopté

Asphaltage de la cour du Centre communautaire et d'un tronçon du chemin des Sables:

Une demande de soumission sera acheminée à la compagnie Asphaltage Théo Paquet Inc. en ce qui concerne l'asphaltage de la cour du Centre communautaire et d'un tronçon du chemin des Sables.

HYGIÈNE DU MILIEU

Retour sur la réparation de l'égout de l'avenue Principale:

Madame Rachel Barbe, directrice générale et Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie, ont fait le compte rendu de la réparation de l'égout de l'avenue Principale.

No-122-02-07-19

Résolution autorisant la caractérisation du réseau d'égout existant:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'octroyer un montant de 6,000.00 \$ à la firme d'ingénierie WSP de Rouyn-Noranda afin d'effectuer la caractérisation du réseau d'égout existant.

Adopté

LOISIRS

Dépôt d'une correspondance de la MRC d'Abitibi-Ouest:

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

**PÉRIODE DE QUESTIONS
SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:**

- Service des Loisirs** : ▪ Activité à venir – 19 juillet mini-ferme au parc Marie-Michelle.
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien
- O.M.H.** : ▪ Le regroupement des OMH étant terminé, les prochaines réunions vont être des réunions régulières du nouvel OMH nommé OMH des Arc-en-ciel.
- M.R.C.** : ▪ Rien
- Régie des déchets** : ▪ Rien
- École du Rang 2** : ▪ Rien

Âge d'Or : ▪ Rien

Régie des incendies : ▪ Refinancement de la caserne.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 20h25.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.